

PRIME ÉNERGIE C6 – TUBAGE CHEMINÉE COLLECTIVE

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR / INSTALLATEUR

COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR / INSTALLATEUR

Nom de la société & Forme juridique, Nom de l'entrepreneur &/ou personne de contact					
Rue				N°	Boîte
CP	Localité		Pays		
Numéro d'entreprise	□□□□ - □□□□ - □□□□				
Tél :			Gsm :		
Email :					

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR / INSTALLATEUR

Déclare par la présente avoir effectué les travaux suivants :
(Indiquer les travaux prévus s'il s'agit d'une demande de promesse de prime)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Rue				N°	Boîte
CP	Localité				

et avoir émis la/les facture(s) suivante(s)¹ :

Date	N° de facture

¹ Dans le cas d'une demande de promesse de prime, indiquer la date et la référence du devis concerné



INSTALLATION

Nombre d'appartements reliés par la cheminée concernée
Type de tubage réalisé :

- Atteste que la cheminée est dimensionnée conformément à la NBN EN 13384-2.
- Atteste de la bonne exécution de l'installateur quant à l'adaptabilité à la condensation.
- Atteste que le tubage est réalisé au moyen d'un conduit étanche résistant aux acides et compatibles avec la nouvelle installation.

Date : / / 201

Signature et cachet de l'entrepreneur / installateur

